

Présents :

- Mmes : BOINNARD MORALLET Laurence, BOINNARD Nadine, BOYAT Sylvie, CALLEIA Aude, ROSSET Erika, VAUTHAY Éliane et MUDRY BONAND Marie
- Mrs : BAUD Jérôme, BENOIT Stéphane, COURRIER Fabien, MENOUD Florian, MORAND Jean-Claude, ROSSET Mickaël et VAUTHAY Michaël, VULLLIEZ Christian

La séance s'ouvre à 18h40.

Mickael ROSSET est désigné secrétaire de séance.

-----

**1) Mot du maire.**

Le maire Jean Claude Morand présente l'ordre du jour : une réunion sur le thème du PLUi-H avec l'intervention de Jean-François BAILLEUX.

**2) Introduction et présentation générale du PLUi-H par Jean-François BAILLEUX.**

Le document relatif au PLUi-H est le fruit d'un travail débuté en 2015. Après avoir été arrêté et transmis aux services de l'Etat le 6 février 2020, il est revenu annoté d'un certain nombre de remarques nécessitant un travail complémentaire. Cette nouvelle étude implique les instances communales. Le résultat et le délai de cette démarche seront déterminant pour le calendrier à venir.

L'arrêt du conseil communautaire est normalement prévu en mars 2021 pour que les services de l'état puissent se prononcer dans un délai de 3 mois. L'enquête publique pourrait alors avoir lieu durant l'été.

**3) Présentation de la commune de SEYTROUX dans la cadre du PLUi-H par Jean-François BAILLEUX.**

- Situation de la commune.
- Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).
- Volet habitat.
- Consommation d'espace.
- Discontinuité loi montagne.

**4) Présentation de la carte du PLUi-H par Sylvie BOYAT.**

Jean Claude MORAND fait remarquer que le travail de l'ancienne équipe du conseil municipal a consisté à garder au maximum le zonage de la carte communale toujours en vigueur.

**5) Questions diverses.**

- Laurence BOINNARD MORALLET demande des précisions sur une fragmentation de parcelle relatives au projet de captage d'eau de la Combette. Jean-Claude MORAND répond que l'hydrogéologue a pris en compte le terrain en fonction des caractéristiques techniques hydrogéologiques.
- Jean-Claude MORAND annonce que les réunions de la CCHC auront lieu à la salle de fêtes de SEYTROUX ; il est possible de proposer à la CCHC une participation aux frais de chauffage.

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le 27 novembre 2020 à 18h30.

La séance est levée à 22h15.